



# Révision 2020 des comptes nationaux : principaux changements et impacts

Neuchâtel, 2020

<b>Éditeur:</b>	Office fédéral de la statistique (OFS)	<b>Concept de mise en page:</b>	Section DIAM
<b>Renseignements:</b>	<a href="mailto:info.vgr-cn@bfs.admin.ch">info.vgr-cn@bfs.admin.ch</a> , tél. 058 463 60 67	<b>Téléchargement:</b>	<a href="http://www.statistique.ch">www.statistique.ch</a>
<b>Rédaction:</b>	Philippe Küttel, OFS ; Fabrice Jacolet, OFS	<b>Copyright:</b>	OFS, Neuchâtel 2020 La reproduction est autorisée, sauf à des fins commerciales, si la source est mentionnée
<b>Domaine:</b>	04 Economie nationale		
<b>Langue du texte original:</b>	Français		

# Table des matières

<b>1</b>	<b>Introduction</b>	<b>3</b>
<b>2</b>	<b>Couverture et cohérence des données</b>	<b>3</b>
<b>3</b>	<b>Révision des méthodes et des sources</b>	<b>3</b>
<b>4</b>	<b>Autres changements</b>	<b>4</b>
<b>5</b>	<b>Impact sur les comptes trimestriels</b>	<b>4</b>
<b>6</b>	<b>Calendrier</b>	<b>5</b>

---

# 1 Introduction

Les comptes nationaux (CN) de la Suisse sont une statistique de synthèse qui décrit, de façon systémique et dans un cadre cohérent et stable, les composantes (opérations et stocks) d'une économie et les relations de cette dernière avec le reste du monde.

Afin de refléter le plus fidèlement la réalité économique d'un pays ou d'une région, les CN doivent régulièrement être révisés afin notamment d'intégrer les sources de données les plus récentes et les plus pertinentes, ainsi que les derniers développements conceptuels et méthodologiques. Depuis la première révision dans les années 70, les CN ont ainsi été régulièrement révisés. Au début des années 90, un pas supplémentaire a été franchi avec l'adoption du système européen des comptes nationaux (SEC). Depuis lors, les CN ont implémenté les différentes versions de ce système dont la version 2010 (SEC2010) est actuellement en vigueur. Parallèlement, au niveau international, des travaux ont été lancés depuis plusieurs années pour coordonner la politique de révision des statistiques macroéconomiques. Les recommandations sont d'effectuer une révision tous les 5 ans pour fixer une nouvelle année de base (révision « benchmark ») en alternance avec une révision conceptuelle prévue tous les 10 ans. La révision 2020<sup>1</sup> des CN est une révision « benchmark » dont l'objectif est d'apporter des améliorations en termes de couverture, de structure et de cohérence entre les ressources et les emplois, par le biais de nouvelles données sources ou de données révisées, permettant ainsi de fixer une nouvelle année de base. Ce travail s'effectue pour l'ensemble des secteurs institutionnels et des agrégats.

Cette publication décrit les principaux changements et présente les nouvelles sources de données utilisées, ainsi que les effets à prévoir sur le produit intérieur brut (PIB).

## 2 Couverture et cohérence des données

Des comptes nationaux de qualité sont essentiels pour l'élaboration des politiques économique, monétaire et budgétaire, ainsi que pour la recherche économique. Un aspect important de leur qualité est la couverture de l'ensemble des activités économiques. Cette exhaustivité est difficile à atteindre en raison de la difficulté à comptabiliser certaines activités économiques. Parmi ces dernières peuvent être mentionnées la production clandestine,

illégale et informelle. Toutefois, cette insuffisance de couverture peut également être la conséquence de lacunes dans le système de collecte des données de base.

De plus, pour les comptes nationaux, l'absence de couverture complète entraîne des incohérences entre les comptes, car certaines parties des transactions économiques peuvent être mesurées alors que d'autres parties ne le sont pas ou que partiellement. Par exemple, la consommation des ménages en biens et services peut être mesurée parce que les acheteurs n'ont aucune raison de cacher leurs achats, alors que les activités de production correspondantes peuvent ne pas être entièrement déclarées par les producteurs, pour des raisons fiscales par exemple.

D'importants travaux ont été menés au niveau international et en Suisse pour améliorer la couverture des comptes nationaux. Toutefois, la situation actuelle des recherches méthodologiques en Suisse ne permet pas d'intégrer de manière explicite l'économie souterraine dans les CN. Parallèlement, des directives sont en préparation au niveau international afin d'assurer la comparabilité des méthodes utilisées entre les pays.

Avec cette révision, les CN feront, cependant, un pas en avant dans ce domaine en se concentrant sur les activités illégales et les lacunes de couverture des statistiques de base, ainsi que sur les déséquilibres entre les ressources et les emplois. Bien qu'une première estimation des activités illégales ait été introduite lors de la révision 2012 des CN, de nouvelles méthodes de calcul ainsi que de nouvelles données permettront de revoir ces estimations. De même, une meilleure couverture des petites entreprises dans les enquêtes auprès des entreprises sera mise en place sur la base d'un modèle statistique.

Lors de cette révision, une attention particulière sera également portée à l'enregistrement en partie double (deux acteurs concernés) entre les emplois et les ressources, afin d'assurer la cohérence interne des CN.

Ces différents changements qualitatifs auront un impact à la hausse sur le niveau du PIB sans toutefois remettre en cause l'évolution conjoncturelle de ces dernières années

## 3 Révision des méthodes et des sources

Comme indiqué en introduction, la présente révision des CN a pour objectif de fixer une nouvelle année de base en intégrant les derniers développements méthodologiques et d'intégrer les données les plus récentes et les plus pertinentes permettant d'actua-

<sup>1</sup> Les comptes nationaux de la majorité des pays européens ont été révisés en 2019. En Suisse, afin de pouvoir tenir compte des derniers développements dans certaines statistiques de base, cette

révision a été repoussée à 2020. A partir de 2024, la Suisse se conformera à l'agenda fixé récemment au niveau international.

liser les niveaux des agrégats. Ce travail, qui est effectué pour l'ensemble des secteurs institutionnels et des agrégats, porte en particulier sur les thèmes ci-dessous :

- La **consommation finale des ménages (CFM)** se basera sur un « pooling » des données de l'enquête sur le budget des ménages. En agrandissant la taille de l'échantillon par l'agrégation des enregistrements de trois années consécutives, on réduit les intervalles de confiance de chaque poste de consommation et on augmente la robustesse des résultats obtenus pour l'année de référence. Par ailleurs, une différenciation entre les achats faits à l'étranger (en monnaie étrangère) de ceux réalisés en Suisse sera effectuée, afin d'y appliquer des indices de prix adaptés, soit l'IPC pour les achats en Suisse et un déflateur spécifique pour les achats en monnaie étrangère.
- Les opérations économiques des **institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM)** seront recalculées sur la base d'informations récoltées dans les rapports de gestion d'un échantillon d'institutions. De plus, les opérations concernant les ISBLSM seront distinguées de celles des ménages, qui sont actuellement consolidées dans la séquence des comptes des ménages. Ceci permettra d'avoir une vision plus correcte du secteur des ménages et de ses agrégats.
- Différentes sociétés financières – auxiliaires de services financiers (hors assurances), gestion de fonds – ne sont pas couvertes par la statistique bancaire. Les flux monétaires de ces unités sont obtenus par extrapolation. Afin d'améliorer l'estimation de ces auxiliaires, des estimations directes pour certains de ces **auxiliaires financiers** seront mises sur pied et les méthodes d'extrapolation seront revues. De plus, la statistique bancaire englobe partiellement les succursales des banques suisses à l'étranger. Les activités à l'étranger ne devant pas être incluses dans les CN, la méthode pour les sous-traiter sera repensée.
- Les **investissements en biens d'équipement** sont estimés selon la méthode dite des « flux de biens », qui, grâce à l'équilibre entre les ressources (production et importations) et les emplois (exportations, investissements et consommation) détermine par solde les investissements en biens d'équipement. Les différents paramètres (marges, taux d'investissement, etc.) seront reconsidérés.
- La **balance touristique** qui enregistre les recettes et les dépenses de la Suisse dans le cadre des voyages transfrontaliers, subira plusieurs changements dans le cadre de la présente révision. Afin d'apporter des améliorations qualitatives et en termes de couverture, les travaux porteront sur l'amélioration des sources de données, du niveau de détail et de la méthodologie appliquée. Bien que la source principale pour les dépenses restera l'enquête sur le budget des ménages, une analyse et une réévaluation de l'utilisation des autres sources de données existantes seront effectuées. Ainsi de nouvelles sources, telle que la statistique des paiements sans

numéraire de la Banque nationale suisse seront intégrées dans les estimations.

Bien que des effets significatifs au niveau des positions de certains agrégats ne seront pas exclus, l'impact de ces changements sur le PIB devrait rester modéré en raison de l'importance limitée de ces positions par rapport au PIB.

## 4 Autres changements

Dans le cadre du système de statistiques macroéconomiques et en coordination avec la présente révision, la Balance des paiements publiée par la Banque nationale suisse et la Statistique financière des collectivités publiques de l'Administration fédérale des finances réviseront également certaines de leurs méthodes de calcul et mettront à jour les données utilisées.

Indépendamment des changements légaux intervenus en 2019, le traitement de la redevance radio/télévision sera également totalement reconsidéré sur la base des récentes normes internationales dans ce domaine. Les CN considéreraient ces redevances comme un service fourni par les radios et télévisions et acheté par les ménages et les entreprises. Dorénavant, elles seront comptabilisées comme un impôt payé à la Confédération qui subventionne les radios et télévisions. Ce changement concernera toutes les années de 1995 à 2019.

Ces adaptations pourraient avoir un impact sur le PIB sans que pour l'instant il soit possible d'en déterminer l'importance.

## 5 Impact sur les comptes trimestriels

Les méthodes de calcul appliquées pour établir les comptes nationaux trimestriels demeureront en principe inchangées. Comme jusqu'ici, les données annuelles seront trimestrialisées à l'aide d'indicateurs et de modèles économétriques appropriés (désagrégation temporelle). La révision des valeurs annuelles se répercutera cependant aussi sur les données trimestrielles et sera susceptible de modifier les méthodes de calcul.

Chaque année en été, dès que les nouveaux chiffres annuels sont disponibles, leur trimestrialisation est vérifiée en détail. Si des améliorations sont possibles, elles sont introduites. En cas de révision approfondie, comme celle prévue cette année, il faut s'attendre à des adaptations plus importantes. Cela impliquera d'une part que la trimestrialisation utilisera des indicateurs différents ou supplémentaires, plus conformes aux données annuelles révisées. D'autre part, les modèles économétriques seront révisés et au besoin corrigés.

Les CN trimestriels seront par ailleurs améliorés et étendus, sans que ces modifications aient un rapport direct avec la révision des données annuelles. Dans le cadre de la présente révision, il est en particulier prévu de proposer désormais deux secteurs d'activités pour la valeur ajoutée créée dans l'industrie manufacturière (NOGA 10 à 33). La méthode de calcul sera adaptée en conséquence, ce qui conduira en toute logique à la révision des agrégats existants.

Outre des données conformes au SEC 2010 qui remontent à 1995, le SECO mettra aussi à disposition, pour les principaux agrégats, des séries de données qui débutent en 1980. Ces dernières se fonderont sur des calculs rétroactifs, qui devront également être revus et corrigés en raison de la révision complète des données à partir de 1995.

Enfin, la désaisonnalisation de toutes les séries de données sera analysée et, au besoin, ajustée. En cas de révisions d'envergure des données trimestrielles non corrigées des variations saisonnières, il faudra s'attendre à devoir adapter les modèles de désaisonnalisation.

## 6 Calendrier

Les données révisées des CN annuels de l'OFS et trimestrielles du SECO seront publiées le lundi 28.09.2020 et feront l'objet d'une communication commune aux deux offices.